ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

14e CIRCONSCRIPTION DU NORD



L'UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS



pour le soutien au Président POMPIDOU

PRESENTE A VOS SUFFRAGES SON CANDIDAT

Marcel THEURIET

Officier de la Légion d'honneur
Conseiller Principal d'Education au Lycée de Douai
Adjoint au Maire de Douai

ET SON SUPPLÉANT

Robert CAPRON

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Cadre administratif chez Arbel-Industrie
Conseiller Municipal de Douai
Militant Syndicaliste

LES SEULS CAPABLES de faire échec au Bloc Socialo-Communiste au sein de formations puissantes et organisées dont l'action depuis 15 ans est garante de l'avenir.

Une fois encore LES FRANÇAIS VONT CHOISIR !

Leur choix doit être fait en connaissance de cause, car il engage l'avenir de la FRANCE ET DE CHAQUE FRANÇAIS.

C'est un choix entre deux types de SOCIÉTÉ, donc entre deux conceptions et deux formes de la VIE. ALORS...

Votez et faites voter Marcel THEURIET

POUR L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS, il s'agit de continuer l'immense transformation sociale dans la liberté en refusant le collectivisme du Front Marxiste et en poursuivant la construction d'une France indépendante, toujours plus prospère, plus juste et plus humaine.

NOTRE CONTRAT AVEC LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS :

I. — UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE

- Maintenir notre indépendance, renforcer notre sécurité, développer la détente, la paix et la justice dans le monde.
- Jouer un rôle pilote dans une Europe européenne, solidaire, organisée et indépendante.

II. — UNE FRANCE PLUS PROSPERE

- Maintenir notre taux d'expansion et devenir ainsi la première puissance économique de l'Europe et la quatrième du monde (derrière les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S.), avec la qualité de vie en plus.
- Garder la **priorité au plein emploi,** en particulier dans le Douaisis.
  Développer l'effort engagé pour mieux adapter les offres et les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.
- **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.
- **Equiper la France et les Français :**
  — **loger** ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans (objectif : 600.000 logements par an) ;
  — achever les programmes d'**équipement** rural (eau potable, assainissement, électrification) ;
  — construire 4 000 km d'**autoroutes** en cinq ans (total 1978 : 6 000) ;
  — doubler le nombre des abonnés au **téléphone** (10 millions), automatiser entièrement le réseau et assurer la fluidité du trafic.
- **Transformer les structures :** poursuivre les mutations engagées, conditions d'une France moderne, mais simultanément compenser les répercussions qu'elles peuvent avoir pour les catégories socio-professionnelles menacées.

III. — UNE SOCIETE PLUS JUSTE

- **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**
  1) **des personnes âgées :**
  — mettre progressivement en application le **droit à la retraite** au taux plein à partir de **60 ans ;**
  — adopter une « **charte du troisième âge** », améliorant les conditions de la vie pratique (par exemple : gratuité des transports urbains, gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu) ;
  — **doubler le minimum vieillesse** et abroger la référence à l'obligation alimentaire.
  2) **des travailleurs :** continuer de faire augmenter le **SMIC** plus vite que les salaires moyens ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.
  3) **des agriculteurs :** garantir des prix agricoles assurant une **juste rémunération** du travail.
  4) **des fonctionnaires :** faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé ; supprimer les abattements de zone pour les indemnités de résidence.
  5) **de l'ensemble des régions :** faire profiter la province de la croissance des emplois de bureaux ; diversifier les activités et aider les zones industrielles ; poursuivre la rénovation rurale et l'aménagement des régions touristiques.
- **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**
  — assurer la **gratuité** des frais de la scolarité obligatoire ;
  — adapter les **programmes** à la vie active ; améliorer la formation des maîtres ;
  — accueillir tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et alléger leurs effectifs.

IV. — UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE

- **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**
  — réformer les pouvoirs et renforcer les moyens des communes et des départements pour rapprocher les décisions des citoyens ;
  — faire passer des communes à l'Etat la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et les C.E.G. ;
  — abaisser à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique.
- **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**
  — généraliser l'intéressement aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier ;
  — organiser dans les entreprises la participation effective du personnel aux responsabilités ;
  — généraliser la mensualisation.

V. — UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

- **Pour les travailleurs :**
  — favoriser le développement des horaires aménagés ; réglementer et mieux contrôler les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaîne.
  — aider à l'organisation mutualiste du travail rural afin de développer les temps de loisirs pour les agriculteurs.
- **Par la promotion du travail indépendant :** défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.
- **Par la promotion de la femme :**
  — faciliter l'accès des femmes à tous les emplois publics ; généraliser le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;
  — développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.
- **Pour la famille :** garantir la progression des allocations familiales et simplifier les prestations ; améliorer l'aide aux handicapés ; lancer un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.
- **Dans la vie quotidienne :**
  — limiter les concentrations urbaines, promouvoir les **villes moyennes ;**
  — accentuer l'orientation de la politique du logement vers la construction de **maisons individuelles** et l'accession à la propriété ;
  — améliorer les **transports** dans les agglomérations urbaines ; construire une piscine couverte dans chaque ville de plus de 10 000 habitants ;
  — imposer la rédaction en langage compréhensible des textes administratifs et judiciaires ;
  — donner aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.

VU : LES CANDIDATS.

IMP. LEFEBVRE-LÉVÊQUE ET CIE, DOUAI